



Enlèvement du RSA

Par Megamanbuster21

Bien le bonjour, je pose la question par rapport à la situation d'une amie. Sa famille est russe, et elle-même n'est pas née en France mais en Russie. Sa mère est au RSA, et la mère de sa mère est décédée. Sa mère est donc allée à Pole Emploi pour demander si elle avait le droit de retourner en Russie pour l'enterrement et voir sa famille, et on leur a dit que oui, elle avait le droit à 5 semaines de congés par an. Elle y est donc retournée, mais on leur a envoyé une lettre leur disant qu'elle devait renouveler son statut auprès de Pole Emploi dans les 5 jours à partir du 31 décembre. Le problème c'est que cette lettre a été reçue le 9 janvier, ils risquent donc de perdre le RSA. Est ce qu'il y a une loi qui protège contre ce genre de chose, et si oui, laquelle précisément?